



Service de transport gratuit pour le marché hebdomadaire

En ces temps difficiles pour tout le monde, les contraintes posées par les exigences sanitaires de la lutte contre l'épidémie de COVID-19 sont plus lourdes de conséquences chez certaines et certains d'entre nous. En particulier chez celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer de façon autonome. Cela peut renforcer le poids de l'isolement.

Le marché hebdomadaire de Châtel-Censoir est maintenu, comme partout en France. De fait, c'est aujourd'hui le seul moment où les Castelcensoriennes et les Castelcensoriens peuvent continuer à se croiser dans l'espace public.

Dès lors, l'équipe municipale souhaite favoriser la participation des habitantes et des habitants au marché hebdomadaire du jeudi matin. C'est pourquoi la commune met en place, à compter de jeudi 12 novembre 2020,

un service gratuit de transport au sein du village pour se rendre sur le marché hebdomadaire : un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous reconduit une fois vos courses faites.

Pour bénéficier de ce service, c'est simple : il suffit d'appeler en mairie au

03 86 81 01 98

Le port du masque est obligatoire dans le véhicule, qui sera régulièrement désinfecté.

Rappel :

- Le port du masque est obligatoire sur le marché pour toutes les personnes de plus de 11 ans.
- N'oubliez pas de vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire pour le motif « achats de première nécessité »

Civisme et vivre ensemble au quotidien

La commune a nettoyé les deux ruelles reliant les rues Vaulabelle et Cotteau, qui étaient recouvertes de déjections animales et de végétation anarchique. Elles sont ainsi redevenues agréables pour la circulation des piétons. Hélas, quelques jours après, elles étaient de nouveau utilisées sans vergogne par des propriétaires indécents de chiens comme une canisette. Un jour de forte pluie, une administrée a glissé sur

une déjection et a dû être hospitalisée en urgence avec des points de suture au crâne. Les conséquences de cet accident auraient pu être bien plus graves.

A l'incivisme le plus crasse s'ajoute donc un danger pour la sécurité des personnes. Merci aux propriétaires de chiens de se munir de sacs à déjection.

Cérémonie du 11-Novembre

Les cérémonies du 11-Novembre se dérouleront cette année en période de confinement. Aussi, elles devront se tenir en format restreint. Seuls seront maintenus un dépôt de gerbe par les élus devant le monument aux Morts et un fleurissement des tombes des soldats morts pour la France enterrés au cimetière de Châtel-Censoir.

Les contraintes exigées par l'état d'urgence sanitaire obligent la commune à revisiter les usages : cette année, les cérémonies commémoratives du 11-Novembre se feront sans porte-drapeau, sans clairon, sans haie d'honneur de sapeurs-pompiers volontaires et sans apéritif républicain en salle communale. Le public pourra assister au dépôt de gerbe mais en respectant les mesures de protection (port du masque et espacement sur la place).



Programme :

- 10h30 : Fleurissement des tombes par l'équipe municipale.
- 11h30 : dépôt d'une gerbe devant le monument aux Morts.

Brèves

☞ La livraison des colis de la Saint-Potentien devrait avoir lieu dans la **semaine du 23 novembre** (délais de livraison annoncés par le fournisseur).

☞ **Cette même semaine** est programmée la reprise des travaux de démolition de la maison rue Cotteau – après que la commune a pris soin de faire en sorte que le chantier apporte toutes les garanties de sécurité des biens et des personnes (mission d'assistance technique avec le bureau Bourgogne Structure).

☞ **Jeudi 12 novembre, 19h30** : conseil municipal en présence de Monsieur Pascal Germain, président de la CCAVM (salle polyvalente).